



SVE

Service Volontaire Européen

Vous avez **entre 18 et 30 ans** et souhaitez vous engager dans le volontariat à l'échelle européenne ou internationale ? **La MJC / CS est une structure d'envoi pour le Service Volontaire Européen (SVE).** Vous y trouverez un interlocuteur disponible pour vous informer, vous orienter et vous accompagner dans votre projet de volontariat : trouver une mission et une structure d'accueil adaptées à vos attentes, monter votre dossier, préparer votre départ, vous soutenir lors de votre mission et valoriser les compétences que vous avez acquises.

Ou'est-ce-que le SVE ?

Le Service Volontaire Européen (SVE) est un dispositif du Programme Européen de la Jeunesse en Action qui vise à favoriser la participation des jeunes à diverses activités de volontariat au sein de l'Union Européenne mais aussi dans tous les pays partenaires du programme. Les participants peuvent ainsi s'impliquer individuellement ou collectivement dans des domaines tels que l'art et la culture, le social, l'environnement et la protection du patrimoine, l'information, la santé, l'économie solidaire, le sport, la diversité culturelle, l'avenir de l'Europe, etc. Le Service Volontaire Européen n'est pas considéré comme un stage, une formation, un emploi-jeune ou un séjour linguistique mais comme une expérience unique qui permet de découvrir d'autres cultures et d'acquérir des compétences utiles au développement personnel, professionnel et social de chaque individu.

La participation au SVE est gratuite pour tous les volontaires. Les activités effectuées au sein du SVE ne sont pas rémunérées mais le volontaire perçoit une indemnité mensuelle dont le montant diffère suivant le pays d'accueil. Il s'agit d'une activité à plein temps dont la durée est comprise entre 6 et 12 mois. Durant toute la durée du séjour, le volontaire bénéficie pour sa protection sociale d'une assurance de groupe contractée par la Commission européenne.

Conditions pour participer au SVE

- **être âgé de 18 à 30 ans** (ouverture possible aux 16-17 ans pour les jeunes ayant moins d'opportunités) ;
- **être résident de l'un des pays participant** au programme ;
- **effectuer le SVE en dehors du pays de résidence** ;
- aucune formation, expérience, diplôme ou connaissance linguistique ne sont requis ;
- **le volontaire est tenu de participer à un cycle de formation SVE.** Ce cycle comprend une formation préalable au départ, une formation à l'arrivée dans le pays d'accueil, une réunion à mi-parcours et une évaluation finale.

Pour plus de renseignements :
01 30 88 89 01 ou
bij@mjc-rambouillet.asso.fr
Bureau Information Jeunesse, MJC / CS,
l'Usine à Chapeaux
32, rue Gambetta 78120 Rambouillet